

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE  
& DU PAYS DE SILLÉ

JANVIER  
2023

# 4CPS magazine

n°9

**Développement économique** ●  
**Des zones d'activités et des bâtiments  
pour accueillir les entreprises**

**À L'INTÉRIEUR**  
Calendrier des  
distributions des  
sacs poubelles.

**Inter & Co à Sillé-le-Guillaume**



# édito

**Valérie RADOU**  
**Présidente de la 4CPS**  
**Adjointe au Maire de Conlie**  
**Conseillère régionale**



## Innover dans la bienveillance

Une crise succède à l'autre et dans ce contexte inflationniste qui nous étrangle, la 4CPS doit elle aussi s'adapter, innover et mettre en œuvre des solutions pour protéger son budget et ses services.

Dans cette épreuve, la 4CPS souhaite être aux côtés des habitants en proie également aux assauts de l'inflation, aux côtés de vous tous : entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, bénévoles, familles, personnes âgées, jeunes et moins jeunes...

Nous avons l'obligation de garantir le financement de nos services à la population. Pour financer l'augmentation des coûts que nous subissons tous, diverses stratégies s'offrent à nous comme la hausse de la facturation de certains services, ou de la fiscalité. Mais celles-ci doivent rester modérées, et nous travaillons d'abord sur la réduction de nos coûts notamment d'énergies, là où c'est encore possible.

Devant ce constat, nous faisons le choix d'investir massivement dans les domaines qui rapportent des recettes à la 4CPS ou dans des domaines qui rapportent plus qu'ils ne coûtent.

C'est pourquoi, dans ce contexte où les dépenses et les recettes sont difficilement prévisibles, les investissements pour l'année 2023 seront donc principalement consacrés au développement économique.

**Plus que jamais, notre premier objectif est de renforcer l'attractivité du territoire, pour favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques et la création d'emplois, sources de recettes financières (loyer, fiscalité, ...) avec notamment deux grandes actions :**

- > **L'extension de la zone d'activités à Conlie,**
- > **et celle de Sillé-le Guillaume.**

## Des services de qualité

Collectivement nous restons très attentifs à la qualité des services et des équipements communautaires que nous offrons aux habitants. **C'est pourquoi nous avons lancé la réhabilitation du gymnase Joël Le Theule, à Conlie, avec pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des nombreux sportifs et scolaires qui utilisent cet équipement tout au long de l'année.**

Le développement de la Champagne Conlinoise & du Pays de Sillé requiert de l'imagination, de l'audace et une disponibilité de tous les instants. Nous allons agir en ce sens, en déployant transversalement toutes nos compétences. Je sais pouvoir, dans cette mission, compter sur le professionnalisme et la disponibilité des agents de la 4CPS.

**Au nom des élus de la 4CPS et de tous les agents, je vous souhaite de jolies fêtes de fin d'année et une très bonne année 2023 pour vous et ceux qui vous sont chers. Que 2023, soit source de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.**

---

> Directrice de publication : Valérie Radou > Coordination : Vincent Hulot > Rédaction : MC'Comm > Crédit photos : MC'Comm et 4CPS, sauf mention contraire > Photo, Madame la Présidente : CAUE de la Sarthe - David Piollé > Création et réalisation : Service communication de la 4CPS - Stéphane Lefeuvre > Impression : Numeriscan > Distribution : Mediapost > Imprimé à 9 500 exemplaires sur papier PEFC.

# SOMMAIRE

## Administration générale 02

Édito : Valérie Radou, Présidente de la 4CPS,  
Un guide des mobilités pour mieux circuler sur  
la 4CPS.

## Tourisme & Patrimoine 06

De nouveaux projets pour 2023,  
Trois projets locaux soutenus par le Conseil  
départemental.

## Aménagement & Mobilités 14

Mobilités : la desserte ferroviaire au cœur des  
enjeux,  
Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :  
la procédure est relancée,  
De nouveaux dispositifs pour vous  
accompagner dans la rénovation énergétique  
des logements,  
Des travaux à la maison de santé de Sillé-le-  
Guillaume

## Économie & Emploi 08

Un forum des métiers et des formations à Sillé-  
le-Guillaume,  
Des ateliers et des événements pour soutenir la  
dynamique économique territoriale,  
Un Plan Intercommunal de Développement  
Économique pour renforcer l'attractivité  
économique du territoire,  
Extension des deux zones d'activités  
économiques intercommunales,  
La fibre pour tous en Sarthe !  
Bâtiments et terrains disponibles.

## Environnement 11

Eau et assainissement : le transfert de  
compétences se prépare,  
Un nouveau syndicat pour entretenir la Sarthe  
et ses affluents,  
Protection des inondations : une première  
étude à Mézières-sous-Lavardin,  
Les erreurs de tri coûtent cher !  
Le service gestion des ordures  
ménagères en chiffres,  
La valorisation des bio-déchets va se  
généraliser.  
Un nouveau Défi Familles Zéro Déchet !  
Offrez une seconde vie à vos textiles !  
Dates des reports de collecte des ordures  
ménagères.

## Communication & Technologies 18

Une offre numérique désormais adaptée à vos  
besoins.

## Culture & Sport 16

Maison de la Musique : Concertation pour un  
nouveau projet d'établissement,  
Un projet pédagogique au rythme des  
musiques d'Amérique Latine,  
Rénovation du gymnase Joël Le Theule : pour  
un équipement plus confortable et moins  
énergivore.

## Actions sociales 21

Vers une nouvelle Convention Territoriale  
Globale,  
Un succès grandissant pour les chantiers  
"Argent de poche",  
Le Lieu Accueil Enfant Parent (LAEP) : un  
service de soutien à la parentalité,  
Matinées en famille : record d'affluence à  
Rouez.

## Un guide des mobilités pour mieux circuler sur la 4CPS



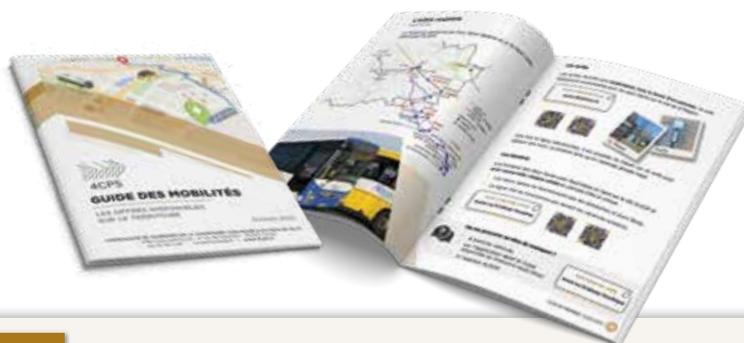
La Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise & du Pays de Sillé a édité un guide des mobilités, en partenariat avec la CAF et la MSA. Ce document recense l'ensemble des offres déployées sur le territoire, dans le but d'inciter les habitants à privilégier les transports collectifs et les mobilités douces.

La préparation du guide a été réalisée par une étudiante stagiaire de l'université du Mans, Camille Maillot. Celle-ci est allée sur le terrain, à la rencontre de tous les acteurs locaux de la mobilité, afin d'être la plus exhaustive possible. Ce guide a ensuite été finalisé par les différents services de la 4CPS (communication, Aménagement du territoire, Petite Enfance, SIG), qui ont travaillé ensemble sur ce sujet.

Comprenant une vingtaine de pages, le guide, gratuit, se divise en trois parties :

- > Les aides mises à disposition des usagers pour limiter leurs coûts de déplacements (prime à la conversion, soutien financier au covoiturage ou à l'acquisition d'un vélo...);
- > La présentation des offres de transports (bus, train, vélo...);
- > Les initiatives solidaires (Réso'Ap, Carbur'Pera, accompagnement à la mobilité de l'AFAJES...) et privées (locations de vélo, covoiturage, taxis...).

« Ce guide facilite le quotidien des habitants. Il met en valeur les solutions adaptées à leurs besoins et répond à la nécessité de limiter ses dépenses énergétiques », résume Patrice Guyomard vice-président de la communauté de communes en charge des mobilités et de l'aménagement du territoire. Le document sera régulièrement remis à jour, en premier lieu sur le site internet de la 4CPS.



### En pratique

Le guide des mobilités est consultable sur le site internet de la 4CPS et, disponible en version imprimée, dans les sites communautaires (Pôle intercommunal, déchèteries, Maison de la Musique...), ainsi que dans les mairies et à l'Espace AFAJES (centre social).

## De nouveaux projets pour 2023



Sur le territoire de la communauté de communes, la saison touristique 2022 s'est révélée très positive, portée par un retour à des conditions d'accueil sans contraintes sanitaires et l'ouverture de la Maison du tourisme qui a fait l'unanimité auprès des vacanciers de Sillé-Plage.

« Inaugurée en juillet dernier, la Maison du tourisme a immédiatement été appréciée pour son caractère fonctionnel et convivial, son esthétisme qui s'intègre parfaitement dans le paysage et sa luminosité qui offre aux visiteurs une magnifique vue sur la plage et ses alentours. A l'évidence, elle renforce l'attractivité de Sillé-Plage qui a retrouvé son public de 2019, y compris une grande partie de sa clientèle étrangère, comme l'ont constaté les responsables des campings », assure Gérard Galpin, vice-président de la communauté de communes en charge du tourisme. Ce dernier rappelle que la construction de la Maison du tourisme a été financée à hauteur de 80% par l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).



▶ La Maison du tourisme : un lieu spacieux et lumineux



▶ La Maison du tourisme a été inaugurée le 6 juillet 2022 en présence du Préfet de la Sarthe



▶ Une boutique de produits du terroir au sein de la Maison du tourisme



La 4CPS se prépare à célébrer au printemps prochain, comme tout le département, les 100 ans des 24 Heures du Mans. « Nous allons établir un programme spécifique, afin de mettre à profit cet événement exceptionnel pour élargir notre panel de visiteurs et touristes. » assure Gérard Galpin, vice-président de la communauté de communes en charge du tourisme.

## Schéma d'accueil des visiteurs

Dès l'automne, les élus communautaires ont commencé à préparer la saison estivale 2023, avec la volonté d'augmenter davantage la fréquentation du site. « Avec l'Office National des Forêts (ONF) et au côté de la présidente de la 4CPS, Valérie Radou, qui s'implique beaucoup sur ce dossier, nous travaillons à l'élaboration d'un schéma d'accueil de la forêt. Notre objectif est de mieux répondre aux attentes des visiteurs. Nous envisageons, par exemple, d'installer de nouveaux équipements : bancs, tables de pique-nique... », poursuit Gérard Galpin. De même, l'ONF, propriétaire des terrains forestiers, va renforcer la digue de retenue d'eau.



Renforcer l'attractivité de la forêt : une priorité !

La communauté de communes a également lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la reprise du restaurant L'Embarcadère. « Ce dispositif revient à confier à un prestataire le soin de reprendre et de refaire l'agencement intérieur du bâtiment. Nous avons privilégié cette solution à une rénovation ou une reconstruction, car elle facilite une reprise rapide du commerce sans nécessité l'intervention de la communauté de communes. D'ailleurs, des professionnels ont déjà pris contact avec nous et, par conséquent, nous avons bon espoir que ce bâtiment sera rapidement occupé », assure Gérard Galpin, ajoutant que l'expérience pourrait être renouvelée pour la reprise d'un autre commerce à Sillé Plage.

## Une nouvelle équipe à l'Office de Tourisme

En parallèle, les élus sont en phase de recrutement de deux agents dont la mission sera d'animer l'Office du Tourisme et la Maison du tourisme. « Nous recherchons des professionnels proches du territoire pour mieux le promouvoir », poursuit l' élu qui rappelle que « Sillé-le-Guillaume étant labellisée Petite Cité de Caractère, elle a l'obligation de conserver un accueil pour les touristes en centre-ville. A l'occasion de ce renouvellement d'équipe, la communauté de communes prend désormais en charge, sous forme de régie, la gestion de l'Office de Tourisme qui devient pleinement un service communautaire.



Un accueil au cœur de Sillé-le-Guillaume, Petite Cité de Caractère, pour l'Office de Tourisme

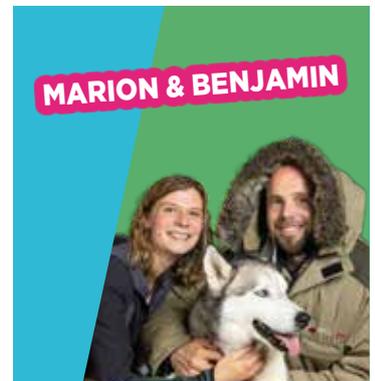
## Trois projets locaux soutenus par le Conseil départemental

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil départemental a choisi de soutenir des projets privés de développement touristique, en lançant une campagne de financement participatif, via la plateforme KissKissBankBank. Sur les huit projets sélectionnés, trois sont situés sur le territoire de la Champagne Conlinoise & du Pays de Sillé.

Dès à présent, les trois projets ont atteint les objectifs de collecte qu'ils s'étaient fixés; ce qui démontre le sérieux et l'intérêt de ces initiatives et semble de bonne augure pour leur lancement sur le territoire.

### Les porteurs de projets locaux sont :

Marion Breteau et Benjamin Thomelin vont développer un espace détente et de séances de méditation animale autour du chien de traîneau, en lisière de la forêt de la Petite Charnie à St-Symphorien. Sur place : des tentes "trappeur", un sauna, un bain nordique, des prestations de cani-randonnées...;



Mélanie et James Latour proposent des bocaux gourmands à partir de viandes produites par les éleveurs locaux. Le laboratoire sera implanté au sein de l'auberge de Ruillé-en-Champagne, dont ils sont déjà les gérants ;

Muriel Boutet et Anthony Quesnel aménagent une salle d'activités pour des séjours "déconnexion", en lien avec le cheval, la nature et la musique, au sein des gîtes de la Bretonnerie, à Saint-Symphorien, au cœur de la forêt de la Petite Charnie



## Mobilités

### La desserte ferroviaire au cœur des enjeux



► La 4CPS dispose de 5 gares sur son territoire à Domfront-en-Champagne, Conlie, Crissé, Sillé-le-Guillaume et Rouessé-Vassé.

Afin de prendre en compte l'ensemble des besoins des habitants et de renforcer l'attractivité du territoire, la 4CPS a fait le choix, le 17 janvier 2022, de déléguer sa compétence mobilité au Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe, auquel elle adhère. Dans ce cadre, le renforcement des dessertes ferroviaires, entre Le Mans et Sillé-le-Guillaume, est au cœur de la stratégie portée par les élus de la 4CPS.

« En déléguant notre compétence au Pôle métropolitain, nous saisissons l'opportunité de travailler à l'échelle de toute l'agglomération mancelle, sur un rayon de plus de 30 km autour du Mans, explique Patrice Guyomard, vice-président de la communauté de communes en charge des mobilités et de l'aménagement du territoire. Notre objectif est de prendre en compte l'ensemble des déplacements des habitants, notamment vers Le Mans et sa périphérie. »

« La 4CPS doit définir ses priorités et proposer un plan d'actions, afin de permettre au Pôle métropolitain d'établir une stratégie, cohérente et adaptée », poursuit Patrice Guyomard. Dans ce but, les élus de la 4CPS réaffirment avec force leur volonté d'agir pour que les trains s'arrêtent plus fréquemment encore, quotidiennement et dans toutes les gares du territoire, à des horaires adaptés. « A l'heure de la transition énergétique, notre devoir est, en effet, de donner aux habitants la possibilité de se déplacer plus facilement et plus fréquemment en train,

ajoute le vice-président de la 4CPS, rappelant que les élus ont déjà obtenu une pérennisation des dessertes en 2021. En 2023, l'ouverture d'une halte-ferroviaire aux abords du centre hospitalier du Mans, à proximité de l'université, va répondre aux besoins de nombreux usagers en leur faisant gagner beaucoup de temps dans leurs déplacements journaliers. Nous devons aussi leur donner l'opportunité de multiplier les trajets entre leur domicile et Le Mans, et au-delà, à travers la création d'un service express périurbain. Dans cette perspective, nous poursuivons nos échanges avec le Conseil régional, qui est compétent et décisionnaire dans ce domaine. »



► La halte-ferroviaire Le Mans Hôpital Université, très attendue, ouvrira en 2023



► La communauté de communes encourage le covoiturage

En parallèle, les élus souhaitent, avec le Pôle métropolitain, développer d'autres modes de mobilités comme l'autopartage et le covoiturage, qui contribuent à limiter la consommation énergétique et la production de gaz à effet de serre.

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : La procédure est relancée

Le 28 février 2022, le Conseil communautaire a voté la relance de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce nouveau document d'urbanisme s'apparente à un véritable projet de territoire.



« Afin de prendre en compte la récente loi climat et résilience, et pour être en conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays du Mans auquel nous avons adhéré en 2021, il était nécessaire de lancer une nouvelle démarche d'élaboration du PLUi, affirme Patrice Guyomard, vice-président en charge de l'Aménagement du territoire. C'est pourquoi nous avons élaboré un nouveau diagnostic, en tenant compte du travail déjà réalisé ces dernières années.

Pour être le plus exhaustif possible, nous nous sommes appuyés sur les expertises de nombreux acteurs locaux et avons abordé tous les aspects de la vie quotidienne des habitants : la démographie, l'économie, l'agriculture, les équipements et services, les mobilités et déplacements, l'habitat et la densification foncière, l'environnement, ... Et pour chaque thématique, nous avons identifié les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces qui caractérisent le territoire ». Ce document de 400 pages a été présenté en fin d'année en Conférence des maires.

### Un projet de territoire qui prend en compte les enjeux environnementaux

En parallèle, les élus ont commencé à rédiger le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui tracera les principaux axes de développement local. Le travail sur le zonage, les Orientations d'Aménagement et de Programmation et sur le règlement est aussi engagé. « Nous sommes en train de construire un véritable projet et une identité de territoire, souligne Patrice Guyomard.

Les enjeux environnementaux, notamment au chapitre des mobilités, sont au cœur de ces documents. Ainsi, le PLUi va se traduire par la mise en place d'un schéma directeur des voies douces et une réflexion importante est en cours autour de la protection des haies. »



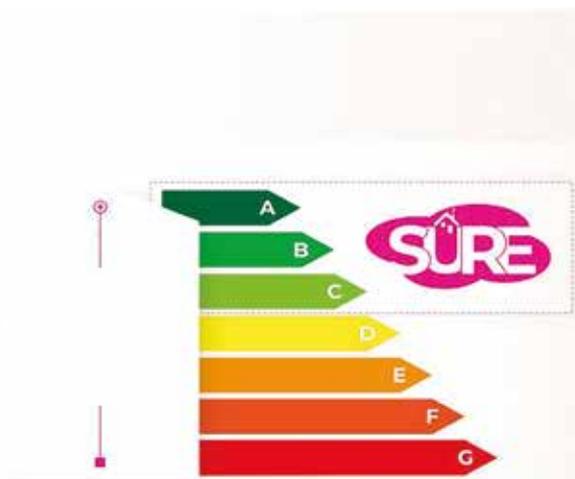
### Participez à la concertation

Tout ce travail est consultable sur le nouveau site internet dédié ([plui.4cps.fr](http://plui.4cps.fr)), ainsi que dans des classeurs mis à disposition dans le hall du Pôle intercommunal, 4 rue de Gaucher à Conlie. Chacun peut ainsi s'informer et consigner ses observations par l'intermédiaire de ces outils de communication.

Une réunion publique sera également organisée prochainement.

Donnez nous  
votre avis

## De nouveaux dispositifs pour vous accompagner dans la rénovation énergétique des logements



Depuis ce printemps, une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique est ouverte à tous les habitants de la Champagne Conlinoise & du Pays de Sillé, pour les conseiller et les accompagner dans la rénovation énergétique de leurs logements, qu'ils soient propriétaires occupants ou bailleurs. Ce dispositif a été mis en place par le Pays du Mans, auquel adhère la communauté de communes.

### Comment ça marche ?

Cette plateforme, dénommée Service Unique de Rénovation Énergétique (SURE), est un service gratuit. Des premières réponses sont apportées dès que le contact est établi par téléphone ou par email. Puis, dès lors que les propriétaires souhaitent avancer dans leur démarche, les conseillers de SURE les accueillent sur rendez-vous, dans leurs locaux du Mans, 9 rue du 33e Mobiles ou à l'occasion de permanences dans certaines communes du Pays du Mans.

Entre avril et septembre, les équipes de SURE ont assuré 21 entretiens au siège de la 4CPS. « Chacun d'entre eux peut être long, car le conseiller et les propriétaires recensent toutes les problématiques et envisagent toutes les solutions qui permettront de diminuer la consommation énergétique et d'améliorer le confort du logement, tout en tenant compte du budget dont dispose le ménage », explique Patrice Guyomard, vice-président en charge de l'aménagement du territoire. Les techniciens de la plateforme mettent également à disposition une liste de professionnels agréés pour réaliser les travaux et apportent une information sur les aides qu'il est possible d'obtenir. De plus, les conseillers assurent un suivi du chantier.

#### En pratique

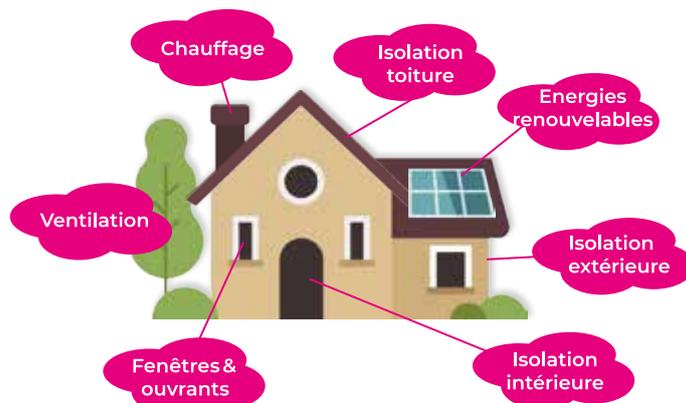
**Les conseillers de SURE vous reçoivent uniquement sur rendez-vous :**

- > le premier vendredi matin ou le dernier vendredi après-midi de chaque mois, au Pôle intercommunal de Conlie, 4 rue de Gaucher,
- > dans un autre lieu de permanence SURE en fonction de vos disponibilités.

Contactez l'équipe de SURE au 02 55 44 10 10 pour prendre rendez-vous.

### Un Programme d'Intérêt Général pour les plus modestes

« La prestation proposée par SURE est très complète et de qualité, poursuit Patrice Guyomard. Cependant, nous sommes conscients que tous les propriétaires n'ont pas les moyens financiers de réaliser tous les travaux préconisés. C'est pourquoi les élus du Pays du Mans, dont nous faisons partie, ont souhaité renforcer le dispositif en engageant un Programme d'Intérêt Général, qui va s'étendre sur 3 ans. Celui-ci est plus particulièrement dédié aux ménages dont les revenus sont les plus modestes. Il leur permet d'obtenir des aides financières spécifiques pour leurs travaux de rénovation énergétique, mais aussi pour l'adaptation du logement aux personnes à mobilité réduite, notamment les plus âgées, ou pour d'autres rénovations. Ce dispositif complémentaire devrait être lancé en mars 2023. Pour en définir les contours, nous nous appuyons sur une étude "pré-opérationnelle" qui a permis de diagnostiquer précisément l'état de l'habitat sur le territoire et, par conséquent, les besoins des habitants. L'expérience des maires nous a également été très utile, ajoute Patrice Guyomard. Des aides supplémentaires d'Etat pour l'habitat pourraient aussi être obtenues à travers le programme Petites Villes de Demain, dont bénéficient les villes de Sillé-le-Guillaume et Conlie, ainsi que l'Opération de Revitalisation du Territoire qui doit être mise en place. »



## Des travaux à la maison de santé de Sillé-le-Guillaume



Afin d'améliorer le confort des usagers et les conditions de travail des professionnels de santé, la communauté de communes réalise divers travaux au sein de la maison de santé pluridisciplinaire de Sillé-le-Guillaume, dont elle est propriétaire et qui est en service depuis 10 ans.

Le chantier comprend le nettoyage du toit et des façades ainsi que le changement d'une partie des canalisations. Les soignants, locataires du site, ont procédé au renouvellement de la signalétique, devenue obsolète, ce qui participe à une meilleure présentation des lieux. L'installation de portes coulissantes à l'entrée de la maison de santé, notamment pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap, est aussi envisagée.

### Pratique

La maison de santé pluridisciplinaire comprend 9 médecins généralistes associés, un psychiatre et une offre de soins complète : cabinet de radiologie, infirmiers, dentistes, kinésithérapeutes, podologue, diététicienne, centre médico-psychologique, sage-femme, psychologue, consultations d'adolescents, orthophonistes.

#### Maison de santé pluridisciplinaire

📍 7 place de la Gare  
72140 Sillé-le-Guillaume

☎ 02 43 52 04 52

🌐 Prenez rendez-vous en ligne chez un praticien sur [Doctolib](https://www.doctolib.fr) [www.doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)



▶ Cet été, élus et acteurs locaux de la santé se sont retrouvés à Sillé-le-Guillaume pour donner un nouvel élan au déploiement de la télémédecine.

En parallèle, les élus continuent d'agir pour l'installation de nouveaux médecins (aides à l'installation). Un travail est également fait pour pallier le manque de spécialistes. « Au sein du Pays du Mans, nous avons choisi de travailler au développement de la télémédecine qui permet de répondre partiellement aux difficultés d'accès aux soins spécialisés des patients. Nous avons, ainsi, accompagné le déploiement d'un dispositif de téléconsultation. Celui-ci offre aux médecins généralistes la possibilité d'interroger un confrère spécialiste dans le but d'affiner et de sécuriser leur diagnostic, tout en gagnant un temps précieux pour la mise en place du traitement. Plusieurs dermatologues, cardiologues et gériatres se sont déjà appropriés ce système que nous souhaitons, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, élargir à d'autres spécialités, explique Patrice Guyomard, vice-Président de la 4CPS en charge de l'aménagement du territoire, qui se réjouit de l'installation d'un nouveau médecin généraliste au sein de la maison de santé de Sillé-le-Guillaume. Cette arrivée permet de préparer sereinement le prochain départ en retraite d'un praticien. »

## Un forum des métiers et des formations à Sillé-le-Guillaume



Mardi 7 février 2023, toute la journée, la communauté de communes co-organise un forum des métiers et des formations à la salle Maurice Termeau de Sillé-le-Guillaume. Cet événement est co-construit en partenariat avec les communautés de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles et Maine Saosnois, les établissements scolaires, la Mission locale Sarthe Nord, ainsi que les clubs d'entreprises de la Haute Sarthe et du Maine Saosnois.

Cette opération va offrir aux collégiens et aux lycéens du territoire, ainsi qu'à des jeunes de moins de 26 ans éloignés de l'emploi, l'opportunité de rencontrer des responsables d'entreprises et centres de formation. Des animations et démonstrations (en réalité virtuelle notamment) seront également proposées.



Le premier Forum, organisé à Mamers en 2019, avait connu un grand succès

Ce forum permettra aux jeunes d'approfondir leurs connaissances des métiers ou secteurs d'activités pour les aider à choisir une orientation professionnelle correspondant à leurs aspirations et centres d'intérêt. « Dans cette perspective, nous allons demander aux participants de remplir, avant leur déplacement, un test de personnalité qui nous aidera, le jour du forum, à les orienter plus aisément, afin que cette visite leur soit vraiment utile, précise Alain Horpin vice-président de la communauté de communes en charge du développement économique. Tous les établissements scolaires du nord-ouest sarthois sont invités. Nous attendons près de 500 jeunes et une cinquantaine de professionnels, entrepreneurs et formateurs. »

À DESTINATION DES COLLÉGIENS & LYCÉENS  
ET DES JEUNES DE LA MISSION LOCALE (SARTHE NORD)

SILLÉ-LE-GUILLEAUME  
CENTRE CULTUREL MAURICE TERMEAU

**FORUM  
MÉTIER & FORMATIONS  
SARTHE NORD**

Mardi 7 Février 2023  
8h30 > 17h30

Témoignages  
Échanges avec des professionnels  
Information sur l'apprentissage  
Découverte des métiers et formations du Territoire



Realisation service communication de la ACPs

## Des ateliers et des événements pour soutenir la dynamique économique territoriale



Au cours de l'année 2022, l'Agence de développement économique et touristique de la communauté de communes a initié ou co-organisé plusieurs manifestations dédiées aux habitants ou aux entrepreneurs, dans le but de répondre aux besoins des salariés et de soutenir l'économie locale.

Le 28 juin à Conlie, puis le 18 octobre à Sillé-le-Guillaume, deux ateliers ont été mis en place avec l'association "La cravate solidaire", qui travaille à la réinsertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. L'Espace AFAJES (centre social) était également partenaire de l'opération, dans laquelle s'est impliquée la cellule emploi de la communauté de communes. A cette occasion, les participants ont travaillé sur le thème du coaching en image et ont pu bénéficier d'une simulation d'entretien avec un chef d'entreprise du territoire et un bénévole expert en recrutement de La cravate solidaire.



► Des simulations d'entretien pour mieux se préparer à rencontrer les employeurs

A l'automne, deux autres événements ont été proposés en coopération avec le Pays du Mans qui se propose d'inviter des experts à venir rencontrer les acteurs économiques locaux. Une première soirée était organisée le 24 novembre à Sillé-le-Guillaume sur le thème du bien-être au travail. « Ce sujet a été choisi en fonction de la demande des entrepreneurs », souligne Alain Horpin, qui souhaite renouveler régulièrement l'expérience.

Les entrepreneurs du territoire ont également été invités à participer à un atelier autour des opportunités d'offres d'emploi, ainsi qu'à un "speed meeting"<sup>(1)</sup>. Ces deux rencontres étaient initiées par le Pays du Mans et co-animées par la responsable du développement économique et touristique de la 4CPS, Fanny Haton.



► Une première réussie pour les rencontres des acteurs économiques locaux

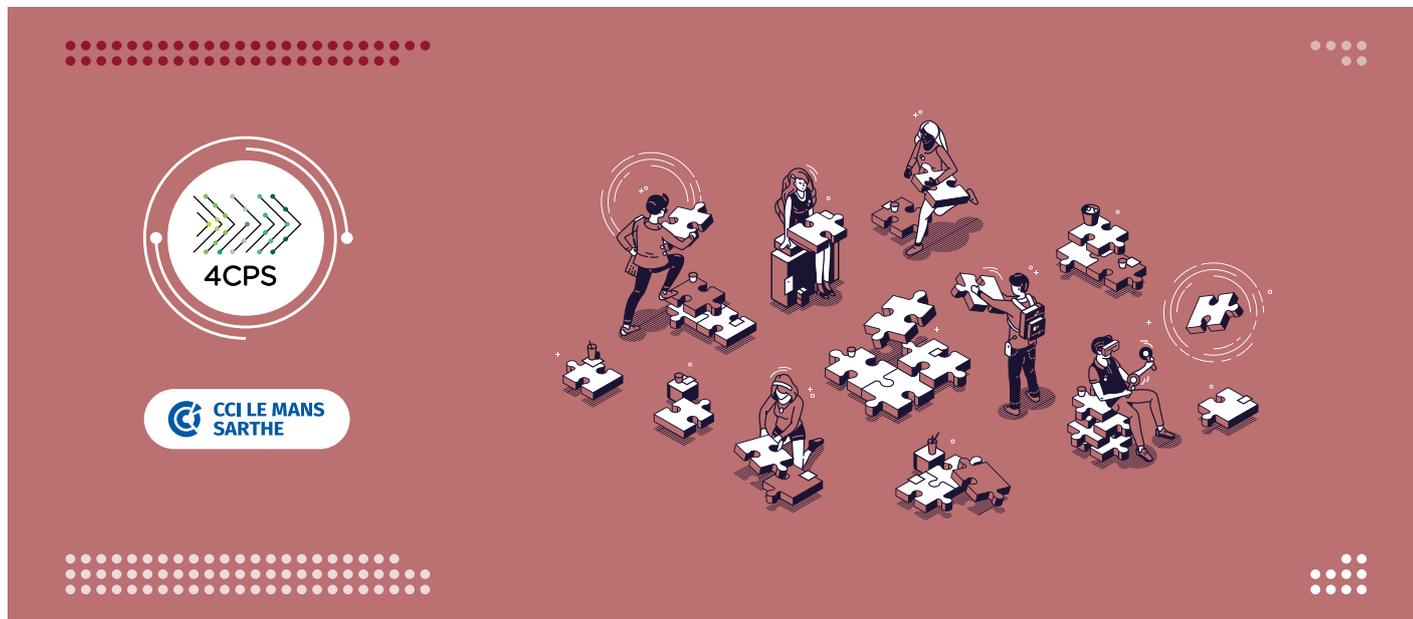
<sup>(1)</sup> Le "speed meeting" est une méthode de rencontres rapides successives afin de trouver la personne correspondant à ses besoins en lien avec le thème de l'événement.

### En pratique

En 2023, le programme de manifestations devrait encore s'étoffer et les collaborations s'intensifier.

## Un Plan Intercommunal de Développement Economique pour renforcer l'attractivité économique du territoire

En 2022, la communauté de communes a défini, pour les 5 prochaines années, un Plan Intercommunal de Développement Economique (PIDE) en s'appuyant sur les réflexions et témoignages des entrepreneurs et des élus locaux, ainsi que sur l'expertise de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Le Mans-Sarthe.



### 3 axes de développement ont été arrêtés :



- > Définir une image et l'identité du territoire ;
- > Renforcer l'offre économique du territoire ;
- > Favoriser le développement des entreprises du territoire.



Plusieurs entrepreneurs locaux ont assisté à la présentation du PIDE

Comme l'a rappelé Alain Horpin, vice-président en charge du développement économique, lors de la présentation du PIDE le 8 novembre 2022 : « ce plan doit nous permettre, d'une part d'accompagner les entreprises locales dans leur croissance, d'autre part d'encourager l'implantation de nouvelles activités en renforçant l'attractivité de notre territoire. »

L'élaboration du PIDE s'est nourrie, à la fois :

- > D'un diagnostic détaillé de la situation économique locale ;
- > D'une enquête réalisée auprès des entreprises de la 4CPS (76 réponses) ;
- > D'un atelier de concertation dédié aux élus et d'un atelier participatif proposé aux entrepreneurs.

« Ces études et échanges ont permis de mettre en évidence les atouts de la communauté de communes (cadre de vie, accès routiers, disponibilité foncière), mais aussi ses points faibles (relations inter-entreprises, méconnaissance des services de l'intercommunalité, manque de voies douces...) », résume Vanessa de Héras, conseillère entreprise de la CCI Le Mans-Sarthe.

Dans ce cadre stratégique, 26 actions concrètes, dont 10 prioritaires, ont été planifiées d'ici à 2028. Parmi elles : mise en place d'un plan marketing, conception de supports de communication, création d'une pépinière / incubateur d'entreprises, déploiement de nouveaux services s'appuyant sur les technologies les plus innovantes, promotion des actions des unions commerciales et artisanales ou encore édition d'un annuaire intercommunal des commerçants et artisans.

« Naturellement, rien n'est figé et peut évoluer en fonction des besoins détectés. Notre rôle est, à la fois, de faciliter le quotidien des entrepreneurs et de donner plus de visibilité à notre territoire et à nos actions », a conclu la présidente de la communauté de communes, Valérie Radou.

## Extension des deux zones d'activités économiques intercommunales



Afin de renforcer l'attractivité de la 4CPS auprès des chefs d'entreprises et favoriser, ainsi, la création d'emplois sur le territoire, la communauté de communes investit dans l'extension des deux zones d'activités intercommunales à Sillé-le-Guillaume et Conlie. Son objectif est d'être en capacité de proposer des terrains aménagés (réseaux, voirie...) à tout porteur de projet souhaitant s'implanter dans des délais rapides.

Dans cet esprit, en 2022, la communauté de communes a réhabilité une ancienne grande surface inoccupée, à Sillé-le-Guillaume. Dès à présent, une première partie du bâtiment a été divisée en cinq cellules indépendantes, dont les surfaces sont comprises entre 150 et 500 m<sup>2</sup>. Ce site, baptisé Inter & Co, peut convenir à des activités commerciales, artisanales ou de production. Déjà, plusieurs commerçants et entrepreneurs ont fait part de leur intérêt pour ces locaux, dotés de bureaux et de sanitaires, bénéficiant d'un grand parking et surtout, offrant une excellente visibilité. « *De plus, une partie du bâtiment reste en réserve et pourra aisément être aménagée, à son tour, suivant la demande* », précise Alain Horpin, vice-président en charge du développement économique.



▶ Inter & Co : 5 cellules indépendantes prêtes à accueillir immédiatement des entreprises

En 2023, dans ce même but d'attirer les entreprises sur le territoire, la communauté de communes va lancer l'extension, sur 2 hectares, de la zone intercommunale d'activités économiques des 4C à Conlie, le long de l'axe Le Mans / Sillé-le-Guillaume. Les études sont en cours et les travaux pourraient démarrer au printemps. « *Cet investissement va nous permettre d'être, à nouveau, en capacité de proposer des terrains sur cette zone, actuellement entièrement occupée* », explique Alain Horpin. Les surfaces proposées à la vente devraient être comprises entre 1 200 et 3 000 m<sup>2</sup>.

En parallèle, la communauté de communes travaille à un projet d'extension, sur 11 hectares, de la zone intercommunale d'activités de Sillé-le-Guillaume. Les études d'aménagement viennent d'être lancées.

## La fibre pour tous en Sarthe !



Un choix audacieux du Département, avec le soutien des Communautés de communes, de la Région, de l'État et des fonds structurels européens.

L'objectif de rendre raccordables 100 % du territoire sarthois à fin 2022 est tenu. Plus de 40 % des Sarthois sont déjà connectés au réseau fibre. Pour bénéficier de ce service, il appartient à chacun de souscrire une offre auprès de l'opérateur de son choix. C'est cet opérateur choisi par le client final qui réalisera le raccordement entre le réseau public et l'habitation.

Le réseau déployé par Sarthe Numérique permet en effet de choisir un opérateur tout en conservant la possibilité de changer d'offre ultérieurement. Cet opérateur sera le seul interlocuteur du client durant toute la durée du contrat.

En cas d'interruption de service, le client appelle son opérateur qui doit en tout premier lieu vérifier le bon fonctionnement de ses équipements. Si l'interruption de service est due au réseau, s'ensuit à l'opérateur du réseau fibre Sartel THD d'intervenir, pour cela il doit être impérativement sollicité par l'opérateur.

**Le bon réflexe à avoir en cas de panne : Appeler son opérateur !** Car Sartel THD n'est autorisé à intervenir sur le réseau seulement que s'il est sollicité par l'opérateur du client final.

Pour plus d'informations, le site Internet est à votre disposition [www.lafibrearrivechezvous.fr](http://www.lafibrearrivechezvous.fr) et un numéro vert est également disponible 0 800 800 617.

**Participation financière de la 4CPS au déploiement de la fibre optique sur le territoire (de 2017 à 2022)**

Participation totale : 1 646 000 €

# Développement économique ●

## Bâtiments et terrains disponibles

**Chefs d'entreprises, artisans, commerçants, porteurs de projets**  
**Vous souhaitez vous implanter ? Vous souhaitez vous développer ?**

La communauté de communes met à votre disposition des terrains viabilisés et des bâtiments prêts à l'emploi à Conlie et Sillé-le-Guillaume, sur des zones d'activités économiques communautaires qui ont déjà séduit de nombreux entrepreneurs.

Tous ces sites sont placés à proximité des principaux axes routiers du territoire (en direction du Mans, d'Evron et de Sablé-sur-Sarthe) et à proximité des gares.

**A VENDRE**

**A Sillé-le-Guillaume, ZA de la Mardelle**

- 5 terrains entièrement viabilisés de 2 500 à 3 500 m<sup>2</sup>
- En bordure de l'axe Sillé-le-Guillaume / Evron
- Disponibles de suite
- 5€ HT le m<sup>2</sup>

 **Agence de développement économique et touristique de la 4CPS.**

**Fanny Haton**

 Pôle intercommunal  
4 rue de Gaucher  
72240 Conlie

 **02 43 52 06 14**  
**07 48 88 41 77**

 **economie.tourisme@4cps.fr**

 **www.4cps.fr**



## A Sillé-le-Guillaume, bâtiment Inter & Co

**A LOUER**

Dans un bâtiment récemment réaménagé et adapté à tout type d'activité (commerciale, artisanale, de production).



9 cellules d'activités de 150 à 500m<sup>2</sup>, comprenant chacune un atelier équipé de portes sectionnelles ou un espace de vente + bureau + sanitaires + salle de pause



Sur un site exceptionnellement bien situé, à Sillé-le-Guillaume, au carrefour des routes d'Evron et de Sablé-sur-Sarthe.



Gare SNCF à 15 minutes à pied.



Restaurant inter-entreprises à 5 minutes à pied.



Raccordé à la fibre optique.



Parking sécurisé



5 disponibles immédiatement



de 2,50 € à 3€ le m<sup>2</sup>



## A Conlie, zone d'activités intercommunale des 4C

**A LOUER**

Immeuble artisanal et industriel de 1 000 m<sup>2</sup>, entièrement réhabilité en 2016.



2 cellules indépendantes de 300 m<sup>2</sup> avec atelier, bureau et sanitaires



Le long de l'axe Le Mans / Sillé-le-Guillaume  
Proche du centre-bourg et des commerces



Accessible depuis la gare



Parking sécurisé



## Eau et assainissement

### Le transfert de compétences se prépare

La loi impose aux communautés de communes de prendre en charge, à partir de 2026, la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement collectif, qui est aujourd'hui une compétence communale.

Dans cette perspective, un questionnaire a été transmis par la communauté de communes à chacune de ses communes adhérentes afin de recenser les techniques de traitement des eaux utilisées sur le territoire, l'état des réseaux et des équipements, les coûts de gestion et les prix d'abonnements pratiqués.

« Je remercie tous les maires d'avoir bien voulu répondre à cette consultation qui nous permet, désormais, de disposer d'un état des lieux utile et complet, affirme Stéphane Brunet, vice-président de la communauté de communes en charge de l'eau et de l'assainissement.

A présent, nous allons commencer par travailler à l'harmonisation future des tarifs. Nous devons également définir le mode de gestion que nous adopterons, puis identifier et planifier les travaux que la communauté de communes aura à réaliser sur les réseaux et les installations. »



## Gestion des Milieux Aquatiques

### Un nouveau syndicat pour entretenir la Sarthe et ses affluents



Responsable de l'entretien des cours d'eau, suivant la loi, la communauté de communes a choisi, dans une logique d'efficacité, de déléguer cette compétence à des syndicats d'eau spécifiquement dédiés à la gestion d'un bassin versant et de ses affluents.

« La 4CPS adhère déjà à trois syndicats et s'apprête à rejoindre le Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié (SMSEAU) qui interviendra sur le secteur de La Quinte et Degré. Ainsi, en 2023, tous les cours d'eau traversant la communauté de communes seront gérés et entretenus par l'un de ces syndicats où siègent des élus de la 4CPS », explique Stéphane Brunet, vice-président de la communauté de communes en charge de la GEMAPI.

Depuis plusieurs années déjà, la collectivité adhère au Syndicat Intercommunal Vègre, Deux-Fonts et Gée (SIVDFG) qui couvre l'ouest du territoire communautaire. Cette structure a déjà effectué divers travaux d'entretien, en particulier sur la Vègre, et poursuit sa mission.

En parallèle, la 4CPS vient de participer à la création du syndicat mixte du bassin versant de la Sarthe Amont, avec quatre autres intercommunalités (Le Mans Métropole, Haute Sarthe Alpes Mancelles, Maine Cœur de Sarthe et Maine Saosnois). Ce nouvel organisme assurera ses interventions sur la Sarthe et ses affluents au nord-est de la 4CPS. « Après avoir élu le bureau du nouveau syndicat, nous allons recruter un technicien et engager des études pour établir un programme pluriannuel d'interventions », précise Stéphane Brunet.

Le budget annuel consacré à la GEMAPI, en 2023, devrait être de l'ordre de 63 000 €.

## Protection des inondations

### Une première étude à Mézières-sous-Lavardin

Dans le but de renforcer la protection des habitations de Mézières-sous-Lavardin face aux risques d'inondations, une étude hydrographique va être lancée. Celle-ci permettra de déterminer la nature et le montant des travaux à réaliser. A cette occasion, la collectivité va bénéficier d'aides financières de l'Agence de l'eau et de la Région des Pays de la Loire qui couvriront une part importante des frais engagés.

## Les erreurs de tri coûtent cher !



« Nous constatons que le pourcentage du volume de déchets déposés par erreur dans les conteneurs de tri sélectif est de plus en plus important ! Il est aujourd'hui de 30 % ! constate Eric Poisson, vice-président en charge de la collecte et du traitement des déchets. Or, ces erreurs de tri sont refacturées par le prestataire à la collectivité car elles génèrent du travail supplémentaire pour les agents du centre de tri qui, rappelons-le, effectuent la répartition des déchets à la main. » **En 2022, ces erreurs de tri représentent, pour la communauté de communes, un coût supplémentaire de plus de 100 000 € !** « Une somme que nous devons répercuter sur le montant de la redevance sur les ordures ménagères qui est acquittée par les habitants, ajoute Eric Poisson. C'est une situation que nous pourrions éviter si chacun respectait plus rigoureusement les consignes. »

C'est pourquoi il est rappelé qu'il faut déposer dans les conteneurs jaunes : uniquement des EMBALLAGES : en métal (conserves, canettes, aérosols...), en plastique (bouteilles, barquettes, pots ...), les briques alimentaires (lait, jus de fruits), les cartons et les cartonnettes et les papiers (journaux, magazines, livres, enveloppes...).

« Les emballages doivent impérativement être vides, ajoute Eric Poisson. Ne déposez pas de bouteilles, de cartons ou de conserves pleines comme c'est trop souvent le cas ! Les emballages ne doivent pas être imbriqués. Néanmoins, il est inutile de les laver. »

Rappelons également que les jouets en plastique, les couches, les équipements électro-ménagers ou électroniques, et, bien évidemment, les sacs poubelles, n'ont pas leur place dans ces bacs !

A l'heure où les tarifs des prestataires et les taxes imposées sur le traitement des déchets sont en augmentation constante, et le coût des rachats des matières premières est de plus en plus variable, il est essentiel que chacun continue ses efforts pour permettre à la collectivité de limiter l'augmentation des coûts.



**Uniquement des journaux, revues, magazines et des EMBALLAGES VIDES dans les conteneurs jaunes**



**LE TRI  
+ FACILE**



BARQUETTE



ÉTUI



### Pour en savoir plus :

Retrouvez plus d'informations sur le guide pratique du tri distribué en janvier dans votre commune lors de la distribution des sacs poubelles. Vous pourrez télécharger ce guide sur le site de la 4CPS.



Dans ce guide, vous y trouverez les nouveaux horaires d'ouverture des déchèteries intercommunales mis en place à compter du 27 mars 2023.

## Le service gestion des ordures ménagères en chiffres en 2021



**18 603\*** habitants

\* population totale en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022



**8 300** foyers



**24** communes



**431** km<sup>2</sup>

soit 43,6 habitants au km<sup>2</sup>



**66 500** kms/an

parcourus par les 2 bennes de collectes des ordures ménagères



**48 000** €

de carburant



**8** agents

1 chef d'équipe  
2 chauffeurs / 2 ripeurs  
3 gardiens de déchèteries



**1** collecte

par semaine sur tout le territoire.



**2** déchèteries

**1** aire de déchets verts



**68 500** passages

en déchèteries par an



**230** conteneurs

70 conteneurs pour le verre  
160 conteneurs pour les emballages légers & papiers.

Dépenses

**1 631 236** €

Recettes

**1 296 787**€

Redevance

+

**334 449** €

Recettes du tri

**1 631 236** €

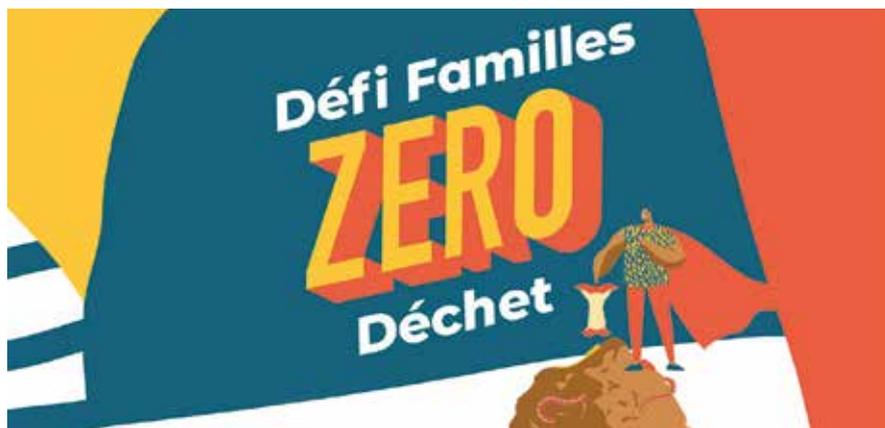
## La valorisation des bio-déchets va se généraliser



La loi impose désormais aux collectivités de mettre en place un dispositif de valorisation des bio-déchets (déchets verts et de cuisine). C'est pourquoi la communauté de communes travaille au déploiement d'équipements et de solutions : composteurs individuels, composteurs collectifs, collecte de bio-déchets...

« Nous allons lancer une étude en ce sens, dans le but, en particulier, de limiter les dépôts de déchets verts en déchèterie et, ainsi, de diminuer nos coûts de traitement », explique Eric Poisson, conscient que le principal enjeu est de trouver les moyens d'organiser des collectes fonctionnelles dans les logements collectifs.

## Un nouveau Défi Familles Zéro Déchet !



Le Pays du Mans, auquel adhère la communauté de communes, organise, du 9 janvier au 30 juin 2023, un nouveau Défi Familles Zéro Déchet.

Les participants à ce défi ont pour mission de limiter au maximum leur production de déchets au quotidien. Dans ce but, ils seront accompagnés par un technicien et seront invités à des ateliers pratiques et des visites de sites.

Cette initiative est, avant tout, pédagogique, mais aussi ludique, offrant aux volontaires la possibilité de contribuer à protéger l'environnement, tout en accompagnant la collectivité dans le travail qu'elle mène pour maîtriser les frais de collecte et de traitement des déchets.

Plus de renseignements sur le site du Pays du Mans : [www.paysdumans.fr/projets/zero-dechet](http://www.paysdumans.fr/projets/zero-dechet)

Plus d'informations sur [www.4cps.fr](http://www.4cps.fr) en tapant le mot clé "Rapport".



Les déchets déposés dans les bennes des déchèteries sont facturés au poids mais également à la rotation. **Optimiser le remplissage des bennes permet de faire des économies.**

Pour réduire remplir au mieux les bennes, pensez à réduire le volume des déchets jetés en les écrasant ou en démontant les meubles par exemple.

Ces petits gestes permettent de limiter les coûts du service et d'éviter la fermeture des déchèteries quand les bennes sont pleines.



## Offrez une seconde vie à vos textiles !

Ne jetez pas vos vêtements, linge de maison et chaussures usagés. Ils peuvent être recyclés.

Déposez-les à un Point d'Apport Volontaire des textiles, linge et chaussures usagés dont sont équipées les déchèteries à Conlie et Sillé-le-Guillaume.

S'ils sont encore en bon état, ils pourront être revendus en friperie. Sinon, leurs fibres peuvent encore servir pour la création de panneaux isolants. De plus, cette filière de recyclage est créatrice d'emplois.



## Dates des reports de collecte des ordures ménagères :

### Tournées du Lundi 10 avril 2023 (Lundi de Pâques)

- > **Mardi 11 avril 2023** : Crissé / Mont-Saint-Jean,
- > **Mercredi 13 avril 2023** : Ruillé-en-Champagne / St-Symphorien / Tennie (Nord) / Bernay-Neuvy-en-Champagne (Nord-Ouest).

### Tournées du Lundi 1<sup>er</sup> mai 2023 (Fête du Travail)

- > **Mardi 02 mai 2023** : Crissé / Mont-Saint-Jean,
- > **Mercredi 03 mai 2023** : Ruillé-en-Champagne / St-Symphorien / Tennie (Nord) / Bernay-Neuvy-en-Champagne (Nord-Ouest).

### Tournées du Lundi 8 mai 2023 (Victoire 1945)

- > **Mardi 09 mai 2023** : Crissé / Mont-Saint-Jean,
- > **Mercredi 10 mai 2023** : Ruillé-en-Champagne / St-Symphorien / Tennie (Nord) / Bernay-Neuvy-en-Champagne (Nord-Ouest).

### Tournées du Jeudi 18 mai 2023 (Jeudi de l'Ascension)

- > **Mercredi 17 mai 2023** : Rouez / Rouessé-Vassé / Le Grez,
- > **Vendredi 19 mai 2023** : Sillé-le-Guillaume / St-Rémy-de-Sillé.

### Tournées du Lundi 29 mai 2023 (Lundi de Pentecôte)

- > **Mardi 30 mai 2023** : Crissé / Mont-Saint-Jean,
- > **Mercredi 31 mai 2023** : Ruillé-en-Champagne / St-Symphorien / Tennie (Nord) / Bernay-Neuvy-en-Champagne (Nord-Ouest).

### Tournées du Vendredi 14 juillet 2023 (Fête nationale)

- > **Jeudi 13 juillet 2023** : Conlie / Tennie (La Grouas, Le Ravoir, La Groie Grillé, Souvigné, Le Grand Chevaigné, Le petit Chevaigné, Bel Air),
- > **Lundi 17 juillet 2023** : Degré / La Quinte / Cures (sauf la Champagne, Les Clos, La grande Maiterie, Les Quatres, La motte) / Conlie (Val de Cures).

### Tournées du Mardi 15 août 2023 (Assomption)

- > **Lundi 14 août 2023** : Neuville / Parnennes / Pezé-le-Robert / Saint-Rémy-de-Sillé (bourg et campagne Est)
- > **Mercredi 16 août 2023** : Tennie (bourg), Bernay-Neuvy en Champagne (sauf campagne Nord-Ouest), Cures (La Champagne, Les Clos), La Quinte (Le Grand Clairay) et Neuvillalais (D21 et l'ouest de la D21)

### Tournées du Mardi 1<sup>er</sup> novembre 2023 (La Toussaint)

- > **Lundi 31 octobre 2023** : Neuville-en-Charnie / Parnennes, Pezé-le-Robert et St-Rémy-de-Sillé (bourg et campagne Est),
- > **Mercredi 2 novembre 2023** : Tennie (bourg) / Bernay-Neuvy en Champagne (sauf campagne Nord-Ouest) / Cures (La Champagne, Les Clos) / La Quinte (Le Grand Clairay) / Neuvillalais (D21 et l'ouest de la D21)

### Tournées du Lundi 25 décembre 2023 (Noël)

- > **Mardi 26 décembre 2023** : Crissé / Mont-Saint-Jean,
- > **Mercredi 27 décembre** : Ruillé-en-Champagne / St-Symphorien / Tennie (Nord) / Bernay-Neuvy-en-Champagne (Nord-Ouest).



Les poubelles doivent être sorties la veille au soir du jour de collecte prévu.

Leur rentrée doit intervenir après le passage du service.

## Une offre numérique désormais adaptée à vos besoins



Avec l'ouverture de la Maison France Services à Sillé-le-Guillaume, en septembre, et les interventions d'un conseiller numérique dans les communes de la 4CPS, depuis le printemps, l'offre d'accompagnement à l'usage des technologies du numérique s'est élargie sur la communauté de communes. C'est pourquoi les élus communautaires ont fait le choix de réorganiser le fonctionnement des CyberCentres, à Conlie et à Sillé-le-Guillaume, en se recentrant sur le cœur des compétences de l'intercommunalité.

### L'offre s'adapte à tous

#### CyberCentre de Conlie

- > **Accès libre :**  
lundi de 9h30 à 12h & de 13h30 à 17h ;  
mardi de 9h30 à 12h ; mercredi de 13h30 à 17h ; jeudi de 9h30 à 12h & de 13h30 à 17h ;
- > **Ateliers thématiques<sup>(2)</sup> :**  
jeudi de 10h à 11h30 ;
- > **Accompagnements personnalisés :**  
mardi de 10h à 11h30 ; mercredi de 14h à 17h ; jeudi de 15h30 à 17h ;
- > **Accompagnements aux démarches en ligne :** jeudi de 14h à 15h.



#### CyberCentre de Sillé

- > **Accès libre :**  
lundi de 9h30 à 12h & de 13h30 à 17h ;  
mercredi & vendredi : de 9h30 à 12h
- > **Ateliers thématiques<sup>(2)</sup> :**  
lundi de 10h à 11h30 ;
- > **Accompagnements personnalisés :**  
lundi de 14h à 17h ; mercredi de 10h à 11h30 ; vendredi de 10h à 11h30.

<sup>(2)</sup> Hors vacances scolaires.

### Ateliers thématiques et accompagnements personnalisés aux CyberCentres

Désormais, les accompagnements à l'usage du numérique sont concentrés sur les deux CyberCentres et gérés par Noémie Courdouzy, médiatrice numérique de la 4CPS. Celle-ci alterne ses permanences entre le Pôle intercommunal de Conlie (4 rue de Gaucher) et les locaux communautaires de Sillé-le-Guillaume (30 rue du Docteur Touchard), à raison de 4 demi-journées par semaine sur chaque site. « Cette animatrice, qui est très pédagogue et à l'écoute des usagers, assure à la fois des accompagnements personnalisés, qui sont très demandés, et des ateliers collectifs thématiques », explique Vincent Hulot, vice-président de la communauté de communes en charge de la communication et des technologies. Durant ces temps d'ouverture, les usagers ont librement accès aux équipements du CyberCentres selon leurs besoins (pour lire et transmettre des messages, rédiger et imprimer des documents...).



▶ Noémie Courdouzy, agent de la 4CPS, accompagne collectivement et individuellement les usagers

#### Renseignements

#### CyberCentres de la 4CPS

Mme Noémie COURDOUZY

☎ 07 56 00 79 43

✉ cybercentre.sille@4cps.fr ou cybercentre.conlie@4cps.fr

## Une Maison France Services pour vos démarches administratives

Installée au 28 place de la République à Sillé-le-Guillaume, Maison France Services accueille les habitants pour les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches administratives. Gérée et aménagée par la ville de Sillé-le-Guillaume, cette structure a pour mission d'apporter, aux administrés, une première réponse à leurs questions concernant l'emploi, la retraite, la formation, les impôts, la justice, les aides familiales et tout autre sujet de la vie quotidienne... Elle accueille également des permanences, dont celle du conciliateur de justice.



Deux animatrices accompagnent le public dans ses démarches

De plus, les animatrices de Maison France Services proposent une aide à l'utilisation des services numériques et, en particulier, à la gestion de documents administratifs uniquement accessibles par internet (déclarations pour Pôle emploi, déclarations d'impôts...). « Jusqu'à présent, ce soutien pouvait ponctuellement être assuré par les animateurs des CyberCentres. Désormais, nous laissons le soin à l'équipe de Maison France Services de prendre en charge cette mission pour laquelle elle a été spécifiquement agréée », précise Vincent Hulot.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

**Accueil**  
informations  
et orientation



**Accompagnement**  
dans vos démarches  
administratives



**Mise à disposition**  
d'outils informatiques  
et aide à l'utilisation  
des services numériques



**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

**VOS SERVICES ET PERMANENCES À SILLÉ-LE-GUILLAUME**

### France services

adresse : 28, Place de la République - 72140 - SILLÉ-LE-GUILLAUME  
contact : 02 44 21 96 40 / [sille-le-guillaume@france-services.gouv.fr](mailto:sille-le-guillaume@france-services.gouv.fr)  
horaires : Lundi 9h-12h30 / fermé  
Mardi 9h-12h30 / 15h-18h  
Mercredi 8h30-13h / fermé  
Jeudi 9h-12h30 / 14h-17h  
Vendredi 9h-12h30 / fermé

### Permanence du Conciliateur de justice

contact : prise de RDV par téléphone au 02 44 21 96 40  
horaires : toute la journée le premier jeudi du mois (uniquement sur RDV)

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sillé-le-Guillaume

contact : 02 44 21 96 40

## Un conseiller numérique à la rencontre des habitants



Les élus communautaires ont choisi de déléguer au conseiller numérique, Stéphane Foullounoux, l'animation des ateliers numériques au cœur des communes. Recruté et formé par le Conseil départemental, ce technicien est chargé d'aller à la rencontre des habitants pour les sensibiliser et les initier aux divers domaines du numérique. « Mon objectif est de leur permettre d'être autonomes dans l'usage des outils numériques et de les familiariser avec les démarches en ligne, explique Stéphane Foullounoux. Je développe, en ce sens, des animations adaptées aux différents besoins, tant pour les usagers qui ne maîtrisent pas l'informatique, que pour les personnes souhaitant approfondir leurs connaissances. »



Le conseiller numérique intervient dans un nombre croissant de communes

Dès à présent, le conseiller numérique propose régulièrement des permanences et des animations dans plusieurs communes comme Rouessé-Vassé, Saint-Symphorien, Domfront-en-Champagne, Saint-Rémy-de-Sillé, La Chapelle-Saint-Fray, Mézières-sous-Lavardin, Lavardin, Le Grez... « Je souhaite maintenant élargir encore le champ d'interventions à d'autres communes et travailler avec les établissements scolaires et les résidences pour personnes âgées, poursuit le conseiller numérique, qui assure également des permanences au sein de Maison France Services le premier mardi de chaque mois. Mon travail est complémentaire de celui qui est mené par Maison France Services et la communauté de communes. C'est pourquoi j'échange fréquemment avec les équipes de ces structures. »

## Renseignements

Contactez le conseiller numérique départemental :

M. Stéphane FOULLOUNOUX

[stephane.foullounoux@sarthe.fr](mailto:stephane.foullounoux@sarthe.fr)

## Maison de la Musique

### Concertation pour un nouveau projet d'établissement

Depuis cet automne 2022, la direction de la Maison de la Musique travaille à l'élaboration d'un nouveau projet d'établissement qui définira les principaux axes d'actions et d'évolutions de la structure pour la période 2024 - 2029. Ce travail, qui s'étendra tout au long de l'année 2023, sera le résultat d'une large concertation rassemblant tous les acteurs de la Maison de la Musique : enseignants, parents d'élèves, partenaires des établissements scolaires et, en premier lieu, élus et agents de la communauté de communes.



« La Maison de la Musique est l'unique structure culturelle gérée par la communauté de communes. En conséquence, le projet d'établissement définit également l'ensemble de la politique culturelle communautaire pour les années à venir, précise Hugues Bombled, vice-président en charge des équipements culturels et sportifs. C'est pourquoi nous devons, tout particulièrement, nous interroger sur la place de cet établissement au sein du territoire de la 4CPS et permettre à celui-ci de rayonner plus encore sur tout le périmètre communautaire. »

locales pour renforcer nos coopérations, tout en veillant à ne pas nous substituer aux communes qui disposent de la compétence culturelle, » rappelle Bruno Michel, directeur de la Maison de la Musique.

Cette phase de concertation se traduit par la mise en place de réunions avec les élus, les professeurs de musique et les parents d'élèves. « Nous allons mettre des outils de communication (questionnaires, par exemple) à disposition des adhérents et usagers pour leur permettre de s'exprimer, affirme Bruno Michel. Nous prévoyons aussi d'organiser, au sein de la Maison de la Musique, une conférence culturelle à laquelle seront conviés tous nos interlocuteurs, notamment les élus. Nous tenons à faire circuler la parole pour avancer ensemble, établir un bilan et nous projeter dans l'avenir, afin de conforter l'éducation artistique et culturelle sur tout le territoire de la 4CPS et, peut-être, envisager l'instauration d'une programmation culturelle intercommunale. »



► L'équipe de la Maison de la Musique se réunit régulièrement

« Déjà, les équipes de la Maison de la Musique se déplacent très régulièrement dans les communes à l'occasion des interventions dans les écoles et par la programmation d'auditions et de concerts. Dans cette continuité, la préparation du prochain projet d'établissement nous permettra d'échanger avec les élus municipaux et les bénévoles des associations



## Un projet pédagogique au rythme des musiques d'Amérique Latine

Comme ils en ont pris l'habitude, les professeurs et élèves de la Maison de la Musique travaillent, tout au long de cette année scolaire, autour d'un projet pédagogique qui se clôturera au printemps par un spectacle ouvert à tous.



Pour cette nouvelle saison, la direction de la Maison de la Musique a choisi de faire découvrir, aux élèves comme au public, les musiques populaires d'Amérique Latine. Dans ce but, l'établissement a invité Francis Genest, percussionniste et chanteur spécialiste de la musique cubaine et enseignant au Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI) de Tours. Ce musicien professionnel a déjà animé une première master-class en novembre. Il reviendra à deux reprises sur le territoire dans le cadre d'un programme qui prévoit, les 15 et 16 mars, puis les 24 et 25 mai, des répétitions à la Maison de la Musique et des interventions scolaires à Rouez et Saint-Rémy-de-Sillé.

Le spectacle final, auquel participeront les élèves, aura lieu samedi 10 juin 2023 à Sillé-le-Guillaume (Salle Besnardeau). Pour cette occasion, Francis Genest se produira avec sa formation Trio Canto pour faire chanter, danser au rythme du "Son" cubain, dans une ambiance de carnaval !

## Des effectifs stables et une offre élargie

Pour cette nouvelle année scolaire, le nombre d'inscrits à la Maison de la Musique est stable. Il s'établit à 132 élèves (plus de 200 lorsque l'on inclut les jeunes participant au dispositif Orchestre au Collège). Il est également à noter qu'une chorale a été ouverte et qu'elle accueille déjà une quinzaine d'enfants qui se produiront dans le cadre du projet autour des musiques d'Amérique Latine.

« Nos adhérents sont très fidèles », souligne Bruno Michel, le directeur de la Maison de la Musique qui est en recherche d'un enseignant remplaçant pour assurer des cours et des interventions en milieu scolaire.

## Une soirée cabaret à Domfront-en-Champagne

La Maison de la Musique prévoit d'organiser une soirée cabaret à Domfront-en-Champagne, vendredi 14 avril 2023 (date à confirmer).

Au programme : des prestations chansons d'origines très variées proposées par les élèves et leurs professeurs.

## Retour en images

sur les représentations musicales organisées par la Maison de la Musique de la 4CPS en 2022.



▶ Mélimélody à Pezé-le-Robert, février 2022



▶ Concert de l'ODH 72 à St-Symphorien, mars 2022



▶ Les Oiseaux musiciens à Domfront-en-Champagne, mai 2022



▶ Fête de la Musique à St-Rémy de Sillé, juin 2022

## Rénovation du gymnase Joël Le Theule

### Pour un équipement plus confortable et moins énergivore

Construit il y a plus de 40 ans, et bien qu'ayant été très régulièrement entretenu, le gymnase Joël Le Theule, à Conlie, a impérativement besoin d'être aujourd'hui rénové pour continuer à accueillir ses usagers, scolaires et membres des clubs sportifs, dans de bonnes conditions de confort et de sécurité.



Les premiers travaux de rénovation ont démarré à l'automne dernier avec le remplacement des luminaires traditionnels par des néons et ampoules à led, afin de diminuer la consommation énergétique du bâtiment. « *Les services techniques de la communauté de communes ont également réaménagé les vestiaires pour améliorer le confort des usagers* », précise Michel Patry, vice-président de la communauté de communes en charge des travaux.

La deuxième étape de cette opération, prévue pour la période des vacances de Noël, sera le remplacement de la chaudière par un nouvel équipement plus efficace et moins consommateur.

Les principaux travaux sont programmés à partir de ce printemps 2023. Ils porteront sur la rénovation de la toiture, le désamiantage de la toiture et du pignon ainsi que la réfection complète du sol. « *Notre objectif est de permettre aux usagers, membres des clubs sportifs et élèves, de continuer à profiter de l'équipement durant toute la saison. C'est pourquoi, nous avons concentré les principales interventions durant la période estivale, alors que les championnats seront terminés et que les établissements scolaires seront fermés* », explique Michel Patry, rappelant que, en période scolaire, le gymnase est occupé chaque jour, du matin au soir.

« *Nous sommes bien conscients des difficultés rencontrées par les usagers et c'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour réaliser ces travaux au plus vite en tenant compte des contraintes d'agenda* », ajoute Hugues Bombled, vice-président en charge des équipements sportifs, rappelant que le gymnase a été, à l'origine, construit pour le collège, puis mis à disposition des associations et des manifestations sportives locales suivant les créneaux disponibles.

### Coût prévisionnel

Pour financer ce chantier, dont le coût prévisionnel est de 476 028 € HT, la 4CPS va bénéficier d'aides qui couvriront près de 75% du montant de l'opération.



Etat : 126 000 €



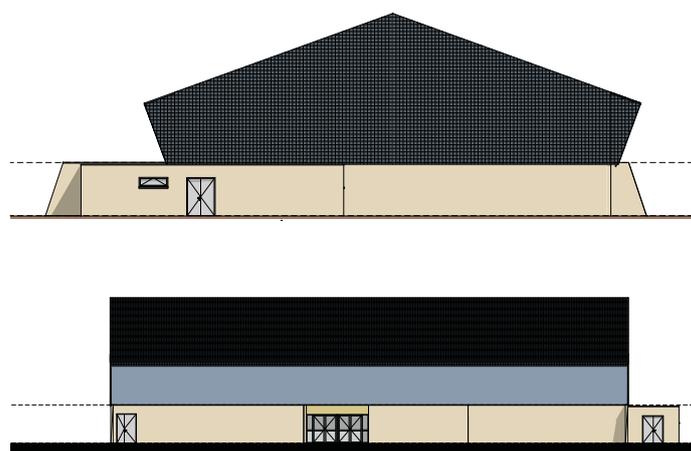
Région : 136 000 €



Département : 87 000 €



Communauté de communes : 127 028 €



## Vers une nouvelle Convention Territoriale Globale

Depuis 2018, une Convention Territoriale Globale (CTG) encadre le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) aux actions portées par la communauté de communes, notamment dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Elle contribue, ainsi, au bon fonctionnement des multi-accueils, du Relais Petite Enfance et d'autres services et initiatives dédiés aux familles et à l'animation de la vie locale. Sandrine Lucas, responsable du Développement Territorial Enfance Jeunesse depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022 est en charge de cette coordination.



« Aujourd'hui, cette convention arrive à échéance et c'est pourquoi nous travaillons à l'élaboration d'une nouvelle CTG qui couvrira la période 2023-2026 », explique Sonia Moinet, vice-présidente en charge des actions sociales, ajoutant que la 4CPS est également liée par une convention à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Dans le cadre de cette préparation, la communauté de communes a organisé, en novembre, plusieurs réunions avec des représentants des organismes partenaires de la collectivité, des professionnels de l'action sociale, des élus. « Notre objectif était d'établir le bilan de la première CTG et d'être à l'écoute des constats de terrain de chacun pour les prendre en compte dans la prochaine convention », résume Sonia Moinet. Dans ce but, chaque rencontre proposait une thématique différente afin que tous les sujets puissent être discutés : animation de la vie sociale, développement économique et insertion professionnelle, accès aux droits et démarches, numérique, petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité.

« Nous souhaitons associer un maximum d'acteurs pour que la prochaine Convention Territoriale Globale soit le reflet des attentes de la population, poursuit la vice-présidente. Nous allons continuer à réunir des groupes de travail pour définir précisément les actions à mener pendant la durée de cette convention sur le premier trimestre 2023 ».



► Un public nombreux pour préparer la nouvelle CTG

## Un succès grandissant pour les chantiers "Argent de poche"



Initiées en 2021, les opérations "Argent de poche" de la communauté de communes connaissent un succès croissant. Plus de 70 jeunes du territoire, âgés de 15 à 18 ans, ont ainsi participé aux 24 chantiers organisés par les communes au cours de l'été et durant les vacances d'automne. De même, les municipalités de la 4CPS sont de plus en plus nombreuses à intégrer l'opération et à proposer des chantiers.



► Une occasion de mieux s'insérer dans la vie communale

« Ce dispositif offre, aux jeunes, l'occasion de travailler pour une collectivité, durant quelques demi-journées, moyennant une indemnisation de 15 € la demi-journée, qui peut s'élever jusqu'à 75 € sur une semaine, » rappelle Sonia Moinet, vice-présidente de la 4CPS.

« Cette expérience leur permet de gagner un peu d'autonomie financière et surtout de s'impliquer dans la vie locale et de se rendre utile. » Encadrés par des agents, des élus municipaux

et/ou des bénévoles associatifs avec lesquels ils ont toujours des échanges constructifs, ces adolescents participent, avec enthousiasme et efficacité, à améliorer la vie dans les communes en réalisant par exemple l'entretien d'espaces verts, l'inventaire de la bibliothèque, en peignant une fresque ou en construisant une boîte à livres. Véritable ouverture sur le monde du travail et découverte des réalités quotidiennes des collectivités, c'est un engagement citoyen fort.



► Pour ces jeunes, c'est aussi l'occasion de faire connaissance avec les élus

Compte tenu du succès rencontré, l'opération devrait être renouvelée en 2023, à l'été et, peut-être, dès les vacances de printemps. « Nous recherchons, à présent, les financements qui permettront de pérenniser ce dispositif », assure Sonia Moinet, rappelant que la Mutualité Sociale Agricole (MSA) était partenaire des opérations menées en 2021 et 2022.

### Les opérations "Argent de poche" en chiffres



**12 communes**  
ont proposé des chantiers



**24 chantiers**  
sur le territoire intercommunal



**73 jeunes**  
âgés de 15 à 18 ans



**91 demi-journées**  
réalisées

## Le Lieu Accueil Enfant Parent (LAEP) Un service de soutien à la parentalité



Chaque mardi de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires), le Lieu Accueil Enfant Parent (LAEP) est ouvert à toutes les familles du territoire, au premier étage de l'Espace Petite Enfance de Sillé-le-Guillaume (appelé la Kabane à Kitsoune). Ce service gratuit accueille, sans inscription préalable, les jeunes enfants de moins de 4 ans et leurs parents (ou grands-parents). Au programme : des temps d'échanges, ainsi que des jeux et des activités motrices, sensorielles...

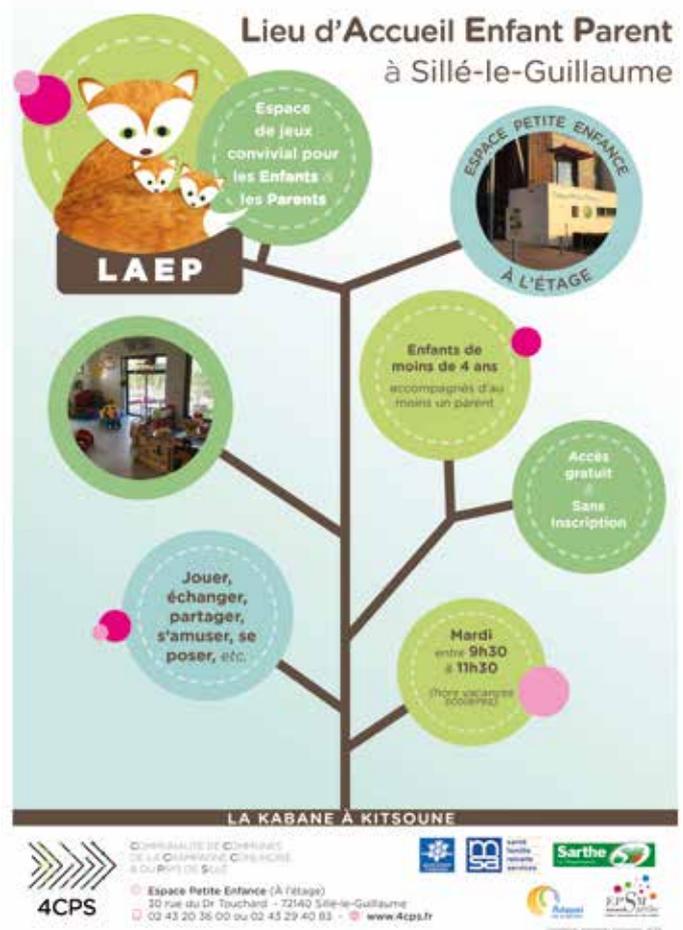
### Créer du lien

Chaque séance est animée par deux accueillantes professionnelles travaillant pour différentes institutions sociales et familiales du territoire : services du département, Caisse d'Allocations Familiales, ADAPEI, Pôle Santé Mentale et, bien évidemment, service petite enfance de la communauté de communes. Chacune adapte les activités aux attentes des participants. Elles sont attentives aux demandes et s'attachent à faciliter les contacts.



▶ Renforcer les liens entre parents et enfants : un objectif du LAEP

En 2019, avant la crise sanitaire, 13 familles avaient profité du LAEP. Depuis, le début de l'année 2022 et le retour à des conditions d'organisation non contraignantes, ce chiffre est en augmentation constante. « Notre public est issu de l'ensemble du territoire, notamment du secteur de Conlie », constate Katia Guy, qui s'attache à fidéliser les participants et travaille à faire connaître ce service très apprécié par ses usagers.



## **Matinées en famille :** **Record d'affluence à Rouez**

Samedi 15 octobre, la communauté de communes en partenariat avec l'Espace Afajes et la MSA organisait une nouvelle Matinée "Bien-être en famille" où était proposée de nombreuses animations pour les enfants et les parents. Après deux premières éditions à Domfront-en-Champagne, les spacieux locaux de la Fondation Serge et Andrée Le Grou, à Rouez, avaient été choisis pour accueillir cette manifestation intergénérationnelle qui a rassemblé près de 200 personnes : un record !



Atelier cuisine, parcours sensoriel, espace de relaxation (selon le méthode "Snoezelen"), ateliers ludiques autour des émotions, découverte d'activités sportives et manuelles (comme la vannerie et le scrapbooking)... L'ensemble des nombreuses animations avaient pour thématique commune l'éveil aux sens. Les participants, en particulier les petits, étaient ainsi invités à goûter ou à sentir des aliments qu'ils ont peu l'habitude de manger, à ressentir les matières en marchant dessus, à reconnaître des objets au toucher, à se repérer dans un espace sombre...

En parallèle, plusieurs associations locales, comme Famille Rurales de Rouez, présentaient le travail qu'elles réalisent tout au long de l'année.



▶ Les démonstrations de Cani-cross ont connu un beau succès

La démonstration de Cani-Cross (cross avec chien) par Ethan Taupin, champion de France et vice-champion du monde de ce sport et habitant du territoire a également connu un beau succès, tout

comme la balade contée présentée par la compagnie Tout Terrain.



▶ L'éveil des sens au cœur du programme

### **Une belle énergie et la complicité parents / enfants**

A l'issue de la matinée, Gladys Le Bihan, conseillère sociale de la Mutualité Sociale Agricole, co-organisatrice de la manifestation, affirmait : « *il y a une très belle énergie autour de cette matinée qui offre l'opportunité de renforcer les liens entre les habitants, les acteurs institutionnels et les bénévoles associatifs. Ces rencontres favorisent la mixité sociale et mettent aussi en valeur la joyeuse complicité affichée entre parents et enfants* ». Un constat partagé par toutes les personnes présentes, notamment par Céline, diététicienne d'Interfel (organisme rassemblant des producteurs et distributeurs de fruits et légumes), qui animait l'atelier cuisine. De même, le déjeuner pris en commun par une trentaine de participants, qui partageaient leurs plats, a contribué à conforter cette solidarité entre les générations.

Désormais, le souhait de la communauté de communes est de poursuivre cette expérience, en mettant en place une quatrième journée, en 2023, dans une autre commune de la 4CPS, « *car il est important de pouvoir nous déplacer à travers tout le territoire* », précise Sonia Moinet, vice-présidente de la 4CPS.



▶ Une matinée inter-générationnelle

### **Les matinées en famille en chiffres**



**12 partenaires**



**14 ateliers**



**200 participants**